

**CSE vendredi 24 mars 2023**

**Déclaration des organisations syndicales  
FSU, UNSA, SGEN et FEP-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et SUD Education,  
et de la fédération de parents d'élèves FCPE**

Une modification de l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège est à l'ordre du jour du CSE du 24 mars 2023. Les organisations syndicales **FSU, UNSA, SGEN et FEP-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et SUD Education et la fédération de parents d'élèves FCPE** redisent une fois leur opposition à la suppression de la technologie en Sixième dans le prolongement du vœu unitaire au CSE du 26 janvier adopté à l'unanimité moins une voix.

Pour réussir la transition énergétique qui s'impose dans la lutte contre le réchauffement climatique et entamer sa réindustrialisation, la France a plus que jamais, besoin d'une jeunesse ouverte aux Sciences et à la Technologie. La technologie participe en outre à la maîtrise de la langue, à l'usage des Mathématiques et à l'application des lois de la Physique et de la Chimie. Les méthodes d'apprentissage propres à la technologie développent l'esprit critique, stimulent la créativité et contribuent à la lutte contre le décrochage scolaire.

La suppression de la technologie en Sixième n'est pas guidée par des considérations pédagogiques. Elle est bien au contraire la conséquence de logique budgétaire que nous contestons. La pénurie de professeurs de technologie devrait par ailleurs vous amener à des mesures de revalorisation de la discipline et des métiers de l'enseignement au lieu d'exploiter l'opportunité donnée par des postes qui restent vacants. Cette décision expose à la rentrée des professeurs de technologie à des compléments de service dans un autre établissement, à des mesures de carte scolaire voire à des non renouvellement de contrat pour les collègues non-titulaires.

**Les organisations syndicales FSU, UNSA, SGEN et FEP-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et SUD Education, et de la fédération de parents d'élèves FCPE demandent une nouvelle fois au ministre de revenir sur sa décision de supprimer la technologie en classe de 6ème.**